

Décision

Générale

colonial

Décision n° 313 8 mai 1941

n° 313 8

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 mai 1941

Numéro JO

n° 534 du 31/05/1941

Date du numéro

31 mai 1941

TEXTE INTÉGRAL

Une permission de trente jours, valable du 9 mai au 7 juin inclus, est accordée au commis l'auxiliaire des douanes Aich Houssen, en ser vice aux douanes, pour en jouir à Obock.